LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN 1

« Je veux que la France reste l'un des pays où la qualité de la vie est l'une des plus élevées au monde. Notre système de santé est l'un des plus complets, nos réseaux de solidarité parmi les plus efficaces. Pourtant, de grands chantiers doivent être mis en œuvre : je demanderai au Gouvernement de trouver de nouvelles sources de financement de notre protection sociale, de lutter contre la désertification médicale, d'offrir à nos concitoyens un égal accès aux soins importants, partout sur le territoire. Je considère que la valeur d'une société se mesure à la place qu'elle réserve aux plus faibles et aux plus démunis des siens. Je sais quelles sont les attentes des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs familles.

Dans bien des lieux, dans bien des situations, la place qui leur est aujourd'hui réservée est indigne. Je veux que l'État, que la société civile, que les corps intermédiaires, se mobilisent et agissent pour redonner leur dignité aux plus faibles des nôtres. »

RÉNOVER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

Régionaliser le système de santé : prendre en compte les besoins de santé locaux, responsabiliser les acteurs et les associer aux décisions et à la gestion.

Veiller à l'égal accès de tous à des soins de qualité par une juste répartition de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire en prenant des mesures incitatives à l'installation des médecins et des personnels médicaux dans les zones déficitaires : financement d'une partie des études des médecins, création des maisons médicales,...

Adapter la formation des professionnels aux besoins (*numerus clausus* régional par spécialité).

Entreprendre une politique systématique et intégrée de prévention, d'éducation et de dépistage précoce des pathologies les plus lourdes de notre temps : cancer, sida, diabète et obésité, alcoolisme, maladies neuro-dégénératives,...

Réformer la médecine du travail.

Détecter et lutter tôt contre les pathologies qui provoquent l'échec scolaire : surdité, malvoyance, dyslexie,...

Transformer la CMU en aide personnalisée à la santé proportionnelle aux revenus.

Mieux reconnaître le travail et la place des infirmiers(ères) dans notre société.

DÉFENDRE LES PERSONNES HANDICAPÉES

Aider les personnes handicapées à faire valoir leurs droits : à l'école, auprès de l'administration, dans l'accès à l'emploi,...

Imposer l'accessibilité aux services quotidiens: transports en commun, établissements scolaires, administrations et services publics, services bancaires, centres de loisirs et d'études, bibliothèques, salles de spectacle...

Favoriser la mise en place de programmes d'actions pluriannuels pour augmenter le nombre de places en établissements spécialisés.